

## NOTICE DESCRIPTIVE DE RECEPTION PAR TYPE

## FAMILLE TGR

TYPE / VERSION : TTRK352

**0 GENERALITES**

0.1	Constructeur :	BREMACH S.r.l
		Via Pacinotti 37
		21100 VARESE - ITALIE
0.1.1	Représentant accrédité en France :	M.A.M.
		23, avenue de l'Armée Leclerc
		78190 TRAPPES
0.2	Marque :	BREMACH
0.3	Genre :	CTTE ou châssis-cabine pour CTTE / VASP
0.4	Type / version :	TTRK352
0.5	Puissance administrative :	9 CV

**1 CONSTITUTION GENERALE**

1.1	Nombre d'essieux et de roues :	2 essieux, 4 roues simples
1.1.1	Emplacement des roues motrices :	à l'arrière et à l'avant (pont avant décrabotable)
1.1.2	Emplacement des roues directrices :	à l'avant
1.2	Dimensions des pneumatiques :	9.00 R 16 (126/124K) ou 255/100 R 16 (126/124K)
1.3	Constitution du châssis ou de la coque :	châssis composé de deux longerons centraux de section circulaire reliés par des traverses
1.4	Emplacement et disposition du moteur :	à l'avant, longitudinal
1.5	Emplacement de la cabine de conduite :	en arrière des roues avant

**2 POIDS ET DIMENSIONS (kg et m)**

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1	Poids total autorisé en charge :	3500
2.2	Poids total roulant autorisé	
2.2.1	Sans système de freinage de remorque	
2.2.1.1	Avec remorque sans freins :	4250
2.2.1.1.1	Poids maximum de la remorque sans freins :	750
2.2.1.2	Avec remorque équipée de freins à inertie :	6300
2.2.1.2.1	Poids maximum de la remorque avec freins :	2800
2.3		
2.4	Charge maximale admissible	
2.4.1	Sur l'essieu 1 :	1800
2.4.2	Sur l'essieu 2 :	2500
2.5	Voie avant :	1,450
2.6	Voie arrière :	1,450
2.7	Empattement :	2,600 3,000

**CHASSIS-CABINE**

	Empattement	2,600	3,000
2.8	Poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement)		

Cabine 2/3 places

2.8.0	Total :	2070	2085
2.8.1	Sur l'essieu 1 :	1495	1505
2.8.2	Sur l'essieu 2 :	575	580

Cabine 5/6 places

2.8.0	Total :	2170	2185
2.8.1	Sur l'essieu 1 :	1510	1520
2.8.2	Sur l'essieu 2 :	660	665

Cabines 2/3 et 5/6 places

2.9	Porte-à-faux avant :	0,930	0,930
2.10	Porte-à-faux arrière :	0,595	0,595
2.11	Longueur hors-tout :	4,125	4,525
2.12	Largeur hors-tout :	1,700	1,700

**LIMITES POUR VEHICULES CARROSSES**

	Empattement	2,600	3,000
2.8	Poids à vide du véhicule en ordre de marche (valeurs limites minimales pour véhicules carrossés)		

Cabine 2/3 places

2.8.0	Total :	2210	2210
2.8.1	Sur l'essieu 1 :	1385	1385
2.8.2	Sur l'essieu 2 :	825	825
2.9	Porte-à-faux avant :	0,930	0,930
2.10	Porte-à-faux arrière technique		
2.10.1	Mini sans ferrures ni accessoires :	0,720	1,110
2.10.2	Maxi sans ferrures ni accessoires :	1,820	2,015
2.11	Longueur hors-tout maxi sans ferrures ni accessoires :	5,350	5,945
2.12	Largeur hors-tout maxi :	1,800	1,800
2.13	Intervalle des positions autorisées pour le centre de gravité de la charge par rapport à l'axe de l'essieu 2		

2.13.1	Distance mini :	-0,210	-0,107
2.13.2	Distance maxi :	0,340	0,345
2.14	Distance mini entre l'entrée de la carrosserie et l'axe de l'essieu 1 :	1,200	1,200

Cabine 5/6 places

2.8.0	Total :	2210	2210
2.8.1	Sur l'essieu 1 :	1385	1385
2.8.2	Sur l'essieu 2 :	825	825
2.9	Porte-à-faux avant :	0,930	0,930
2.11	Porte-à-faux arrière technique		
2.11.1	Mini sans ferrures ni accessoires :	0,680	0,820
2.10.2	Maxi sans ferrures ni accessoires :	1,820	2,015
2.11	Longueur hors-tout maxi sans ferrures ni accessoires :	5,350	5,945
2.12	Largeur hors-tout maxi :	1,800	1,800
2.13	Intervalle des positions autorisées pour le centre de gravité de la charge par rapport à l'axe de l'essieu 2		
2.13.1	Distance mini :	-0,032	0,097
2.13.2	Distance maxi :	-0,602	-0,500
2.14	Distance mini entre l'entrée de la carrosserie et l'axe de l'essieu 1 :	1,985	1,985

**VEHICULES CARROSSES**

	Empattement	2,600	3,000
2.8	Poids à vide du véhicule en ordre de marche (ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement)		

		Plateau	Benne	Plateau	Benne

Cabine 2/3 places

2.8.0	Total :	2420	2500	2455	2535
2.8.0	Sur l'essieu 1 :	1510	1530	1530	1555
2.8.1	Sur l'essieu 2 :	910	970	925	980
2.9	Porte-à-faux avant :	0,930	0,930	0,930	0,930
2.10	Porte-à-faux arrière				
2.10.1	Sans ferrures ni accessoires :	0,995	0,995	0,995	0,995
2.10.2	Avec ferrures et accessoires :	1,030	1,030	1,030	1,030
2.11	Longueur hors-tout :	4,560	4,560	4,960	4,960
2.12	Largeur hors-tout maxi :	1,700	1,700	1,700	1,700
	Empattement	2,600	3,000	2,600	3,000

Cabine 5/6 places

2.8.0	Total :	/	/	2515	2595
2.8.1	Sur l'essieu 1 :	/	/	1500	1525
2.8.2	Sur l'essieu 2 :	/	/	1015	1070
2.9	Porte-à-faux avant :	/	/	0,930	0,930
2.10	Porte-à-faux arrière				
2.10.1	Sans ferrures ni accessoires :	/	/	0,995	0,995
2.10.2	Avec ferrures et accessoires :	/	/	1,030	1,030
2.11	Longueur hors-tout :	/	/	4,960	4,960
2.12	Largeur hors-tout maxi :	/	/	1,700	1,700

### 3 MOTEUR

- 3.1 Dénomination du type en regard de la pollution, et marquage du moteur : 8140.43B
- 3.1.1 Marque : SOFIM
- 3.2 Description générale :
- 3.2.1 Genre : moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin, turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement, échangeur de température
- 3.2.2 Cycle : Diesel
- 3.2.3 Nombre de temps : 4
- 3.3 Nombre et disposition des cylindres : 4 en ligne
- 3.4 Dimensions :
- 3.4.1 Alésage (mm) : 94,4
- 3.4.2 Course (mm) : 100,0
- 3.4.3 Cylindrée (cm<sup>3</sup>) : 2800
- 3.5 Rapport volumétrique de compression : 18 : 1
- 3.6 Puissance maximale (kW CEE) : 78
- 3.7 Régime de puissance maximale (tr/min) : 3600
- 3.8 Couple maximal (mdaN CEE) : 25
- 3.9 Régime de couple maximal (tr/min) : 1800
- 3.10 Régime de rotation maximal (tr/min) : 4200
- 3.11 Carburant utilisé : gazole
- 3.12 Réservoir de carburant : 1 réservoir de 80 litres côté gauche dans l'empattement
- 3.13 Mode d'alimentation du moteur : injection directe à commande électronique, rampe commune avec pompe haute pression
- 3.14 Type de filtre à air : sec
- 3.15 Allumage : par compression
- 3.16 Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 12
- 3.17 Dispositif d'antiparasitage : non
- 3.18 Refroidissement du moteur : par circulation d'eau forcée avec radiateur et ventilateur débrayable
- 3.19 Nombre de silencieux d'échappement : 1
- 3.20 Niveau sonore au point fixe :
- 3.20.1 Valeur du niveau sonore (dB(A)) : 84
- 3.20.2 Régime de rotation correspondant (tr/min) : 2700
- 3.20.3 Position de la sortie d'échappement : côté gauche dans l'empattement
- 3.21 Emplacement du symbole de la valeur corrigée du coefficient d'absorption : sur la plaque constructeur

### 4 TRANSMISSION DU MOUVEMENT

- 4.1 Type de boîte de vitesses : boîte mécanique à 5 rapports en marche avant et 1 marche arrière + boîte de transfert à 4 rapports ; en option, boîte de transfert à 4 rapports + réducteur à 2 rapports
- 4.1.1 Emplacement des leviers de commande : au plancher
- 4.2 Type d'embrayage : monodisque à sec
- 4.2.1 Mode de commande : par tringlerie
- 4.3 Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : par arbres à cardans
- 4.4 Démultiplication de la transmission :
- 4.4.1 Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence (mm) : 9.00 R 16 = 2763
- 4.4.2 Démultiplication et vitesses à 1000 tr/min

	Boîte de vitesses		Boîte de transfert		Réducteur		Pont	Démult. totales	Vitesse à 1000 tr/min (km/h)
	Comb	Rapp.	Comb	Rapp.	Comb	Rapp.			
Série boîte de vitesses 5 rapports + boîte de transfert 4 rapports	1	6,195						31,662	5,235
	2	3,895						19,907	8,327
	3	2,260						11,550	14,353
	4	1,428	1	1,0				7,298	22,715
	5	1,000						5,111	32,435
	AR	5,690						29,081	5,700
Option boîte de vitesses 5 rapports + boîte de transfert 4 rapports + réducteur 2 rapports	1	6,195						41,161	4,027
	2	3,895						25,879	6,405
	3	2,260						15,016	11,040
	4	1,428	2	1,3				9,488	17,472
	5	1,000						6,644	24,951
	AR	5,690						37,806	4,385
	1	6,195			1	1,0	5,111	98,154	1,688
	2	3,895						61,712	2,686
	3	2,260						35,807	4,629
	4	1,428	3	3,1				22,625	7,327
	5	1,000						15,844	10,463
	AR	5,690						90,152	1,838
	1	6,195						123,484	1,342
	2	3,895						77,638	2,135
	3	2,260						45,048	3,680
	4	1,428	4	3,9				28,464	5,824
	5	1,000						19,932	8,317
	AR	5,690						113,418	1,461

	Boîte de vitesses		Boîte de transfert		Réducteur		Pont	Démult. totales	Vitesse à 1000 tr/min (km/h)
	Comb	Rapp.	Comb	Rapp.	Comb	Rapp.			
	1	6,195						324,225	0,511
	2	3,895						203,851	0,813
	3	2,260						118,280	1,401
	4	1,428	1	1,0				74,736	2,218
	5	1,000						52,336	3,167
	AR	5,690						297,795	0,556
Option boîte de vitesses 5 rapports + boîte de transfert 4 rapports + réducteur 2 rapports	1	6,195						421,493	0,393
	2	3,895						265,006	0,625
	3	2,260						153,765	1,078
	4	1,428	2	1,3				97,157	1,706
	5	1,000						68,037	2,436
	AR	5,690						387,134	0,428
	1	6,195			2	10,24	5,111	1005,099	0,164
	2	3,895						631,938	0,262
	3	2,260						366,670	0,452
	4	1,428	3	3,1				231,683	0,715
	5	1,000						162,243	1,021
	AR	5,690						923,165	0,179
	1	6,195						1264,479	0,131
	2	3,895						795,019	0,208
	3	2,260						461,295	0,359
	4	1,428	4	3,9				291,473	0,568
	5	1,000						204,112	0,812
	AR	5,690						1161,402	0,142

En option, rapport de pont 4,500 ou 5,875

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme le quotient de la vitesse de rotation d'entrée sur la vitesse de rotation de sortie

4.5 Vitesse maximale (km/h) : 120

4.6 Indicateur de vitesse : oui

4.7 Compteur kilométrique : oui

4.8 Chronotachygraphe : oui

### 5 SUSPENSION

5.1 Avant : essieu rigide avec lames de ressorts paraboliques, barre stabilisatrice, 2 amortisseurs télescopiques hydrauliques

5.2 Arrière : essieu rigide avec lames de ressorts paraboliques, barre stabilisatrice, 2 amortisseurs télescopiques hydrauliques (4 en option)

### 6 DIRECTION

6.1 Type de direction : à vis globique assistée hydrauliquement

6.2 Diamètre de braquage hors-tout (m) :

Empattement 2,600 m = 10,0 m

Empattement 3,000 m = 11,0 m

### 7 FREINAGE

7.1 Frein de service : à double circuit agissant respectivement sur les roues des essieux 1 et 2 ou uniquement sur les roues de l'essieu 1 (type I-H)

7.2 Répartiteur de freinage : oui, un répartiteur de freinage module l'effort sur les roues de l'essieu 2 en fonction de la charge sur cet essieu

7.2.1 Dispositif antibloqueur des roues : non

7.3 Frein de secours : constitué par l'indépendance des circuits du frein de service

7.4 Frein de stationnement : agissant sur les roues de l'essieu 2, commande manuelle

7.5 Mode de transmission des efforts aux roues :

7.5.1 Frein de service : hydraulique

7.5.2 Frein de secours : hydraulique

7.5.3 Frein de stationnement : par tringlerie et câbles

7.6 Assistance du frein de service : oui, par dépression créée par une pompe à vide

7.7 Réservoir de fluide ou d'énergie : sous le capot moteur, compartimenté

7.7.1 Mode d'alarme pour les défaillances : voyant lumineux rouge au tableau de bord

7.7.2 Paramètre mesuré pour l'alarme : baisse de niveau

7.7.3 Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : par actionnement de la clé de contact

7.8 Type de freins :

7.8.1 Frein de service :

7.8.1.1 Sur l'essieu 1 : disques ventilés

7.8.1.2 Sur l'essieu 2 : tambours

7.8.2 Frein de secours : disques, ou disques + tambours

7.8.3 Frein de stationnement : tambours

8	CARROSSERIE	9	ECLAIRAGE ET SIGNALISATION
8.1	Carrosserie : châssis-cabine, plateau ou benne	9.1	Feux de route : 2
8.2	Matériaux constituant la carrosserie :	9.2	Feux de croisement : 2 incorporés aux feux de route
	Cabine métallique et matériaux composites	9.3	Feux de position avant : 2 incorporés aux feux de route
	Plateau et benne en acier	9.4	Feux rouges arrière : 2
8.3	Nombre de places assises :	9.5	Feux de changement de direction :
	Cabine simple : 2 ou 3	9.5.1	Avant : 2 groupés avec les feux de route
	Cabine double : 5 ou 6	9.5.2	Arrière : 2 groupés avec les feux rouges
8.4	Sièges :	9.5.3	Latéraux : 2 indépendants
	- avant : siège conducteur réglable, siège passager réglable ou banquette fixe 2 places	9.6	Feux stop : 2 groupés avec les feux rouges
	- arrière : banquette 3 places	9.7	Eclairage de la plaque d'immatriculation : 2 indépendants
8.5	Nombre de portes :	9.8	Dispositifs réfléchissants :
	Cabine simple : 2	9.8.1	Arrière : 2 indépendants
	Cabine double : 3	9.9	Feux de détresse : par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction
8.5.1	Fermetures : de sécurité à deux positions	9.10	Feux de marche arrière : 1 indépendant à droite
8.6	Emplacement et mode d'ouverture des vitres :	9.11	Feux de brouillard :
	A l'avant :	9.11.1	Arrière : 1 indépendant à gauche
	2 vitres de portes avant fixes	9.11.2	Avant : non
	2 vitres de portes avant descendantes (en option, électriques)	9.12	Feux d'encombrement : néant
	1 vitre coulissante sur la porte AR côté droit (cabine double)	9.13	Dispositif de signalisation complémentaire arrière : néant
	1 vitre coulissante sur la paroi côté gauche (cabine double)		
	1 lunette arrière		
8.7	Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :	10	DIVERS
8.7.1	Pare-brise : verre feuilleté	10.1	Accessoires :
8.7.2	Vitres latérales : verre trempé	10.1.1	Essuie-glace : 3 à 2 vitesses
8.7.3	Lunette arrière : verre trempé	10.1.2	Lave-glace : oui
8.8	Équipement des places assises en ceintures de sécurité :	10.1.3	Rétroviseurs : 2 extérieurs, et en option 1 intérieur
8.8.1	Places avant :	10.1.4	Avertisseur sonore : 1
	Places latérales : ceintures 3 points à enrouleur fixés à la structure du véhicule	10.1.5	Dispositif antiviol : oui, agissant par blocage de la colonne de direction
	Place centrale (si banquette) : ceinture 2 points sans enrouleur fixés à la structure du véhicule	10.2	Marques d'identité :
8.8.2	Places arrière :	10.2.1	Emplacement de la plaque constructeur : sous le capot moteur, côté gauche
	Places latérales : ceintures 3 points à enrouleur fixés à la structure du véhicule	10.2.2	Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : sur le longeron de châssis, côté droit
	Place centrale : ceinture 2 points sans enrouleur fixés à la structure du véhicule	10.2.3	Structure du numéro d'identification :
8.9	Dispositif de protection latérale :		Caractères 1 à 3 : Code constructeur = ZE8
	- véhicule carrossé : oui		Caractère 4 : Code moteur = T (turbocompressé)
	- châssis-cabine : équipement fourni sur demande, à poser lors du carrossage		Caractère 5 et 6 : PTC = 35 (3500 kg)
8.10	Dispositif de protection contre l'encastrement : oui		Caractère 7 : Nombre de roues motrices = 4
			Caractère 8 : Type de direction = 1 (assistée)
			Caractère 9 : Type de carrosserie = A, C ou R (A = châssis-cabine, C = plateau, R = benne)
			Caractère 10 : Type de cabine = N ou P (N = cabine simple, P = cabine double)
			Caractère 11 : Famille = 0 (TGR)
			Caractère 12 : Niveau de dépollution moteur = 4 (Euro 3)
			Caractères 13 à 17 : Numéro d'ordre dans la série
		10.2.4	Le numéro d'identification commence à : ZE8T3541 . . 0401584
		10.2.5	Identification du moteur : frappée à froid sur le bloc moteur, côté droit

## PROCES-VERBAL DE RECEPTION PAR TYPE

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant accrédité du constructeur que le véhicule présenté comme prototype des véhicules genres CTTE - VASP de marque BREMACH Type - Version TTRK 352 livré :

- carrossé satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule livré.
- en châssis-cabine satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule livré.

Il devra être vérifié après montage de la carrosserie que le véhicule satisfait aux dispositions des articles R.311-1 à R.318-5, R.321-20 et R.413-13 du Code de la Route et des Arrêtés Ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule carrossé.

**NOTA** : Véhicule conforme aux limites du niveau A de la directive 2001/27/C.E.

Montlhéry, le 18 septembre 2002

Vu et approuvé :  
 Enregistré sous le n° AU-2471.00.02  
 Fait à Paris, le 18 septembre 2002  
 Pr. Le Directeur Régional de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement d'Ile de France  
 Pr. le Chef de la Division Automobiles,  
 Métrologie et Appareils à Pression  
 Le Chef du Centre National de Réception des Véhicules  
 M. LEGEAY

L'Ingénieur de l'Industrie et des Mines  
 P. DEVIGNE

# CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, M.A.M. - 23, avenue de l'Armée Leclerc - 78190 TRAPPES, représentant dûment accrédité de BREMACH S.r.l - Via Pacinotti 37 - 21100 VARESE - Italie, constructeur, certifions :

a) Que le véhicule livré carrossé :

- |                              |  |         |
|------------------------------|--|---------|
| 1) Genre :                   |  | CTTE    |
| 2) Marque :                  |  | BREMACH |
| 3) Type/version :            |  | TTRK352 |
| 4) N° d'identification (**): |  |         |

Z	E	8	T	3	5	4	1	A	N	0	4	0	2	8	3	9
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

- |  |      |               |
|--|------|---------------|
| 5) Carrosserie (*):  |      | Plateau Benne |
| 6) Source d'énergie :  |      | GO            |
| 7) Puissance administrative :                                |      | 9 CV          |
| 8) Nombre de places assises (y compris le conducteur) (*):   |      | 2 - 3 - 5 - 6 |
| 9) Dimensions  |      |               |
| Largeur (m) (**):  | 1,70 |               |
| Longueur (m) (**):   | 3,93 |               |
| Surface (m²) (**):   | 6,69 |               |
| 10) Poids total autorisé en charge (t):                      |      | 3,500         |
| 11) Poids à vide en ordre de marche du véhicule (t) (**):    |      |               |
| 12) Poids total roulant autorisé (t):                        |      | 6,300         |
| 13) Charge utile (t) (**):                                   |      |               |
| 14) Niveau sonore de référence (dB(A)):                      |      | 84            |
| 15) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/min): |      | 2700          |

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota).

b) Que ce véhicule sort de nos usines (magasins), le 09/06/2007

pour être livré à :

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire) :

**MATERIEL ET APPAREILLAGE MECANIQUE**

Fait à Trappes, le 09/06/2007

**NOTA :** Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type.

**S.A. à directeur et conseil de surveillance**

**RAPPEL :** Toute transaction financière ou modification de la situation au regard des articles R.312-1 à R.312-25, R.314-1 à R.317-7, R.317-15 à R.317-17 et R.318-1 à R.318-5 du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :

- d'une déclaration de conformité à l'URSSAF 780 26 020 6568 001 011
- le cas échéant d'une réception à titre isolé par la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.

\* Rayer les mentions inutiles

\*\* A compléter

Nous soussignés, M.A.M. - 23, avenue de l'Armée Leclerc - 78190 TRAPPES, représentant dûment accrédité de BREMACH S.r.l - Via Pacinotti 37 - 21100 VARESE - Italie, constructeur, certifions :

a) Que le véhicule livré en châssis-cabine (voir nota 1 ou nota 3) :

- |                              |  |           |
|------------------------------|--|-----------|
| 1) Genre (*):                |  | CTTE VASP |
| 2) Marque :                  |  | BREMACH   |
| 3) Type/version (*):         |  | TTRK352   |
| 4) N° d'identification (**): |  |           |

Z	E	8	T	3	5	4	1			0	4					
---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	---	---	--	--	--	--	--

- |  |  |               |
|--|--|---------------|
| 6) Source d'énergie :  |  | GO            |
| 7) Puissance administrative :                                |  | 9 CV          |
| 8) Nombre de places assises (y compris le conducteur) (*):   |  | 2 - 3 - 5 - 6 |
| 10) Poids total autorisé en charge (t):                      |  | 3,500         |
| 12) Poids total roulant autorisé (t):                        |  | 6,300         |
| 14) Niveau sonore de référence (dB(A)):                      |  | 84            |
| 15) Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/min): |  | 2700          |

est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus.

b) Que ce véhicule sort de nos usines (magasins), le

pour être livré à :

(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut du concessionnaire) :

Fait à Trappes, le

**NOTA 1 :** Pour obtenir l'immatriculation du véhicule remorqué livré en châssis nu ou du camion ou de la camionnette livré en châssis-cabine désigné ci-dessus, il doit être notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et :

- soit un certificat de carrossage conforme à l'annexe VII de l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ;
- soit un certificat de montage d'une carrosserie conforme à l'annexe VIII de ce même arrêté ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

**NOTA 3 :** Pour obtenir l'immatriculation du camion ou de la camionnette livré en châssis nu ou du VASP désigné ci-dessus, il doit être notamment être joint au présent certificat, le procès-verbal de réception du type et un certificat de montage de la carrosserie conforme à l'annexe VIII de l'arrêté du 19 juillet 1954 relatif à la réception des véhicules ainsi qu'un procès-verbal de réception à titre isolé.

\* Rayer les mentions inutiles

\*\* A compléter